

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/JD/MCR

N° 01/2012

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 09/01/2012	L'an deux mil douze le dix neuf janvier à dix neuf heures,
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b> 19/01/2012	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27</i>	<b>Présents :</b> KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, PETIT Betty, MAKSOUD Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, PAGNOT Pascal, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie. <b>Excusés :</b> BELZ Christian a donné procuration à JACQUOT Laurent, GRILLOT Fabienne a donné procuration à MANIAS Marcel, MORASCHETTI Elisabeth a donné procuration à MORENO Christine, MARTINO Jean-Luc a donné procuration à MERAUX Jocelyne, MOUHOT Marcel a donné procuration à GIRARD Jean-Claude.
<b>OBJET :</b>  <i>Lancement Appel d’offres Réhabilitation ancienne Ecole du Centre</i>	Monsieur Yann AUDOUZE est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal de Bavans, à l’unanimité, après acceptation de l’avant projet définitif concernant le projet relatif à la réhabilitation de l’ancienne Ecole du centre :

- Valide la poursuite du projet sur la base d’un montant de travaux estimé à 950 000.00 € HT,
- Autorise Monsieur le Maire à organiser la publicité et mise en concurrence des marchés relatifs à cette opération, par le biais d’une procédure adaptée selon les dispositions de l’article 28 du Code des Marchés Publics.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**  
Transmise à la Préfecture le 19/01/2012

Publiée le 19/01/2012

**DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire

